

# MONTE-MATÉRIAUX

## MINITOUT 150 kg

Référence T901127-A

### NOTICE D'INSTRUCTIONS

POUR LE MONTAGE ET L'UTILISATION



**FR**

VERSION ORIGINALE

**01****SOMMAIRE**

| <b>N°</b> | <b>CHAPITRES</b>             | <b>PAGES</b> |
|-----------|------------------------------|--------------|
| 01        | Sommaire                     | 2            |
| 02        | Informations générales       | 3            |
| 03        | Présentation                 | 4            |
| 04        | Caractéristiques techniques  | 5            |
| 05        | Consignes générales          | 6            |
| 06        | Montage et mise en service   | 7 à 19       |
| 07        | Fonctionnement               | 20           |
| 08        | Accessoires (options)        | 21 à 22      |
| 09        | Entretien - Maintenance      | 23 à 24      |
| 10        | Dépannage                    | 25           |
| 11        | Déclaration de conformité CE | 26           |
| 12        | Coordonnées                  | 28           |

## 02

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Monte-Matériaux MINITOUT est conçu et réalisé conformément à la réglementation actuellement en vigueur, et plus particulièrement à la Directive machine 2006/42/CE.

Avant d'utiliser ce monte-matériaux, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice d'instructions et de se conformer à toutes ses recommandations. Ce document doit être conservé et mis à disposition de tout opérateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis sur simple demande.

De même, il faut prendre connaissance et conserver lisibles les instructions figurant sur les plaques fixées sur le matériel.

Le chef d'établissement est responsable de l'application de la réglementation utilisateur en vigueur.

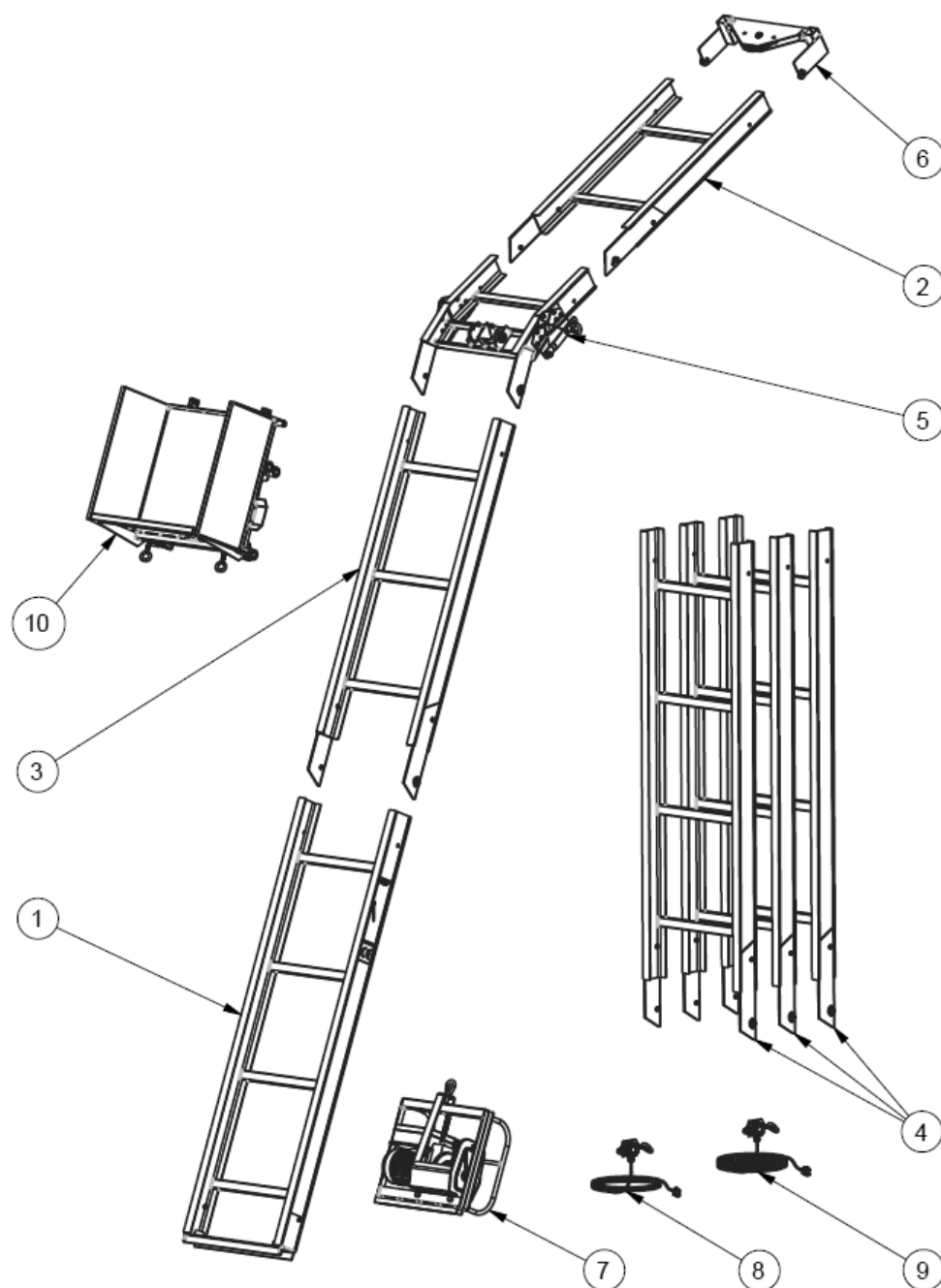
Chaque monte-matériaux doit faire l'objet d'une vérification et d'épreuves réglementaires avant sa mise en service, de même en cas de transformation ou de réparations importantes.

Des vérifications générales périodiques doivent être réalisées tout les 6 mois (arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2004).

TELIP décline toute responsabilité pour les conséquences résultant de toute modification apportée sur l'appareil, ainsi que pour toute utilisation ou installation non prévue dans la présente notice.

## 03

## PRESENTATION



| N° | REFERENCE | DESIGNATION                                    | POIDS NET |
|----|-----------|------------------------------------------------|-----------|
| 1  | T901128   | Elément de départ de 2,00 m                    | 13,50 kg  |
| 2  | T901250   | Elément intermédiaire de 1,00 m                | 5,90 kg   |
| 3  | T901251   | Elément intermédiaire de 1,50 m                | 8,30 kg   |
| 4  | T901144   | Elément intermédiaire de 2,00 m                | 10,70 kg  |
| 5  | T901149   | Genouillère de 0,50 m réglable de 22,5° à 45 ° | 9,00 kg   |
| 6  | T901169   | Pièce retour 150 kg complète (avec poulie)     | 6,00 kg   |
| 7  | T901203   | Treuil électrique complet avec boîte à boutons | 36,00 kg  |
| 8  | T901180   | Fin de course bas / longueur 3 mètres          | 1,00 kg   |
| 9  | T901187   | Fin de course haut / longueur 22 mètres        | 2,10 kg   |
| 10 | T901189   | Caisse à chariot intégré                       | 27,20 kg  |

## 04 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

| CARACTERISTIQUES GENERALES         |            |    |
|------------------------------------|------------|----|
| Référence                          | T901127-A  |    |
| Capacité de charge nominale (kg)   | 150        |    |
| Hauteur de levage (m)              | Initiale   | 11 |
|                                    | Maximale * | 15 |
| Vitesse de levage maximale (m/min) | 25         |    |

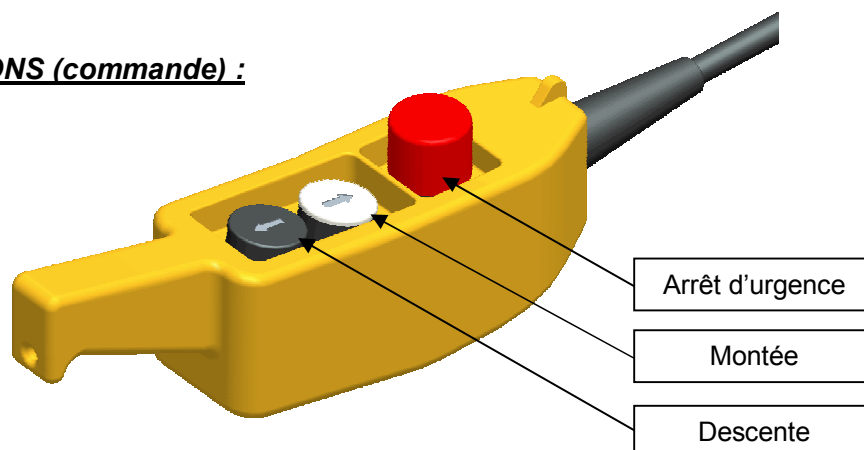
| CARACTERISTIQUES DU TREUIL                      |                             |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| Tension d'alimentation                          | Mono 230V - 50Hz            |
| Puissance (W)                                   | 750                         |
| Intensité maximale au démarrage (A)             | 11,0                        |
| Câble de levage                                 | ø 5 mm / Lg 30 m            |
| Résistance à la rupture du câble de levage (kg) | coefficient de sécurité ≥ 5 |
| Puissance nécessaire / groupe électrogène (kva) | ≥ 4                         |

| COMMANDE                                                        |                           |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Par boîte à boutons basse tension (24V), cordon de longueur 3 m |                           |
| Boîte à 3 boutons :                                             | - DESCENTE (noir)         |
|                                                                 | - MONTEE (blanc)          |
|                                                                 | - ARRET D'URGENCE (rouge) |
| Indice de protection électrique                                 | IP 65                     |

| ELEMENTS DE SECURITE                                                                    |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Fin de course haut par interrupteur de position à galet, réglable le long de l'échelle  |  |
| Fin de course bas par interrupteur de position à galet, réglable le long de l'échelle   |  |
| Sécurité « parachute » sur le chariot (s'actionne en cas de rupture ou de mou de câble) |  |

\* : Cette hauteur de levage maximale peut-être atteinte avec des éléments en option.

### **BOITE À BOUTONS (commande) :**



## 05

## CONSIGNES GENERALES

Une plaque est positionnée à l'extérieur du profilé latéral droit de l'élément de départ.

Une flèche, montée librement, indique à tout moment et selon le type d'installation l'inclinaison de l'échelle par rapport à la verticale.

Selon la longueur et l'inclinaison des éléments d'échelle, vous devez adapter :

- La capacité de charge maximale
- Le nombre d'étayages nécessaires

#### IL EST INTERDIT :

- D'utiliser l'appareil sans y être autorisé.
- De soulever une charge supérieure à la capacité de l'appareil.
- De passer sous l'appareil en action.
- D'utiliser l'appareil pour le transport de personnes.
- De neutraliser ou dérégler les dispositifs de sécurité.

### CONSIGNES GÉNÉRALES DE MONTAGE ET DE SÉCURITÉ

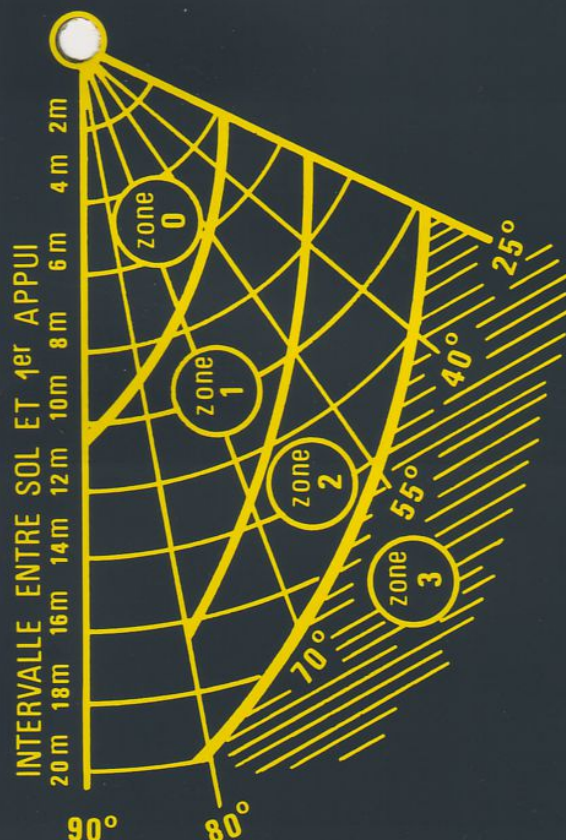
#### INSTALLATION DE L'APPAREIL VERTICAL

- Un aplomb du chemin de roulement est impératif pour un bon fonctionnement.
- La fixation sur un support rigide est impérative tous les 4 mètres (mur, fenêtre, échafaudage).

#### INSTALLATION DE L'APPAREIL POSITION INCLINÉE

- Le chemin de roulement doit reposer sur un appui rigide au niveau de la pièce de tête et de la genouillère et y être solidement arrimé.
- Consulter la position de l'aiguille sur l'abaque, elle vous indique l'angle du chemin de roulement par rapport au sol.

Zone 0 - 0 Système d'étayage  
 Zone 1 - 1 Système d'étayage  
 Zone 2 - 2 Systèmes d'étayage  
 Zone 3 - 3 Danger nous consulter.



## 06

# MONTAGE ET MISE EN SERVICE

### 01 - CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Le monte-matériaux ne doit être monté ou démonté que par des personnes compétentes, habilitées et ayant pris connaissance de cette notice d'instructions.

Les opérations de montage et de démontage doivent se réaliser en conformité de cette présente notice et des normes réglementaires de sécurité (casque, chaussures, gants, ...).

Les personnes qui participent au montage et/ou au démontage depuis le toit ou le haut du chantier doivent obligatoirement prendre les précautions nécessaires, par l'intermédiaire de garde-corps périphériques ou par des systèmes anti-chute (harnais de sécurité).

Pendant ces opérations, il est strictement interdit d'accéder et de grimper sur les éléments d'échelle ainsi que sur les dispositifs porte-charge (chariot, benne, support, ...).

De même, lors des opérations de montage et de démontage, comme lors de l'utilisation du monte-matériaux, il est formellement interdit de circuler sous celui-ci.

Pour cela, protégez la zone d'évolution du monte-matériaux et le(s) palier(s) ;

L'entourage de base doit au moins consister en deux éléments horizontaux, marqués d'une couleur attirant l'attention (par exemple rouge / blanc). Un élément doit être à une hauteur entre 1,0m et 1,2m, le second à une hauteur d'environ 0,5m. L'entourage de base doit protéger sur une distance d'au moins 1,4m une zone de largeur correspondant à la plus large charge envisagée. La largeur maximale de l'ouverture d'accès doit être de 1,4m.

Si des ouvertures dans la protection latérale sont nécessaires pour le service du monte-matériaux, elles ne doivent pas être plus large que nécessaires pour permettre le mouvement en sécurité du dispositif porte-charge (chariot, benne, support, ...) et des charges normalement transportées. Si le dispositif porte-charge ne s'arrête pas dans le cadre de cette ouverture, il faut prévoir la mise en place d'une barrière de sécurité, après son passage, afin de sécuriser les opérateurs.

Le monte-matériaux doit être commandé depuis le sol, d'une position où la visibilité complète de la course du dispositif porte-charge (chariot, benne, support, ...) et l'intérieur de la clôture de base est possible.

Lors d'une utilisation dans de mauvaises conditions d'éclairage, un éclairage adéquat du chantier doit être assuré pour éclairer le monte-matériaux sur toute sa hauteur.

Le site d'installation du monte-matériaux doit être préparé convenablement, de manière à ce que les appuis (sol, fenêtre, toit, ...) soient capables de résister à toutes les charges. L'appui au sol doit être nivelé.

Les parties inférieures et supérieures des éléments d'échelles du monte-matériaux, ainsi que les genouillères, doivent être attachées à la structure de soutien.

Vérifiez toujours l'enroulement correct et uniforme du câble acier. Toujours laisser au moins deux tours morts de câble sur le tambour lorsque le dispositif porte-charge (chariot, benne, support, ...) est immobilisé en position basse.

Vérifiez l'absence de zone dangereuse autour du monte-matériaux (lignes électriques, ...).

## **02 - REGLES DE MONTAGE**

Toujours s'assurer que la structure de soutien est apte à recevoir l'installation, et les charges qui lui sont destinées.

Définir le nombre et les longueurs d'échelles nécessaires en mesurant la distance entre le sol et le point de chargement supérieur (L1 ou L1+genouillère+L2).

Posez l'élément de départ au sol et mettez en place le chariot. Assemblez les échelles les unes après les autres, parallèlement ou perpendiculairement à la façade, selon l'emplacement disponible (voir chapitre « Montage »).

Dans le cas de l'utilisation de la genouillère, assemblez et verrouillez-la en position ouverte. La longueur d'échelles supplémentaire (L2) sera ajoutée ultérieurement.

Assurez-vous que l'assise du monte-matériaux soit plane et de niveau. Sur sol humide, prendre des précautions supplémentaires, en installant par exemple le matériel sur planches.

Jusqu'à 8,00m de longueur, l'échelle peut-être relevée depuis le sol, par deux personnes.

Au-delà de 8,00m, une troisième personne est nécessaire. Celle-ci, depuis le haut de la structure de soutien, doit tirer une corde attachée à l'extrémité supérieure du monte-matériaux.

Pivotez l'ensemble et appuyez-le contre la structure de soutien.

Dans le cas de l'utilisation de la genouillère, réglez cette dernière, en respectant un angle de 15° minimum par rapport au sol, et verrouillez-la. Assemblez ensuite la longueur d'échelle supplémentaire (L2), depuis le toit (ou la structure).

Assemblez la pièce retour complète (avec poulie) et verrouillez-la.

Consultez la position de l'aiguille sur l'abaque et mettre en place un étayage si nécessaire. Sur le rampant de toit, un appui tous les 2,5 mètres est nécessaire (*se référer au chapitre 5*).

Attachez solidement le monte-matériaux, en tête, par l'intermédiaire de cordes ou de sangles et à la base, en utilisant le(s) trou(s) prévu(s) à cet effet (enfoncez une ou plusieurs tige(s) d'acier dans le sol).

Dans le cas de l'utilisation de la genouillère, celle-ci doit impérativement être en appui, soit directement sur le bâtiment, soit par l'intermédiaire d'un *appui de genouillère* (se référer au chapitre 8), et être solidement attachée à la structure.

### **Autre solution :**

L'échelle de guidage peut également être soulevée verticalement, depuis le toit et par plusieurs personnes, à l'aide d'une corde.

Dans ce cas, les éléments seront emboîtés et verrouillés les uns après les autres, depuis le sol, par une autre personne.

**Les personnes qui participent au montage et / ou au démontage depuis le toit ou le haut du chantier doivent obligatoirement prendre les précautions nécessaires, par l'intermédiaire de garde-corps périphériques ou par des systèmes anti-chute.**

## INSTALLATION OBLIQUE DU MONTE-MATERIAUX

Longueur d'échelle nécessaire (L1) suivant hauteur (H1) et angle d'inclinaison  $\varphi^\circ$

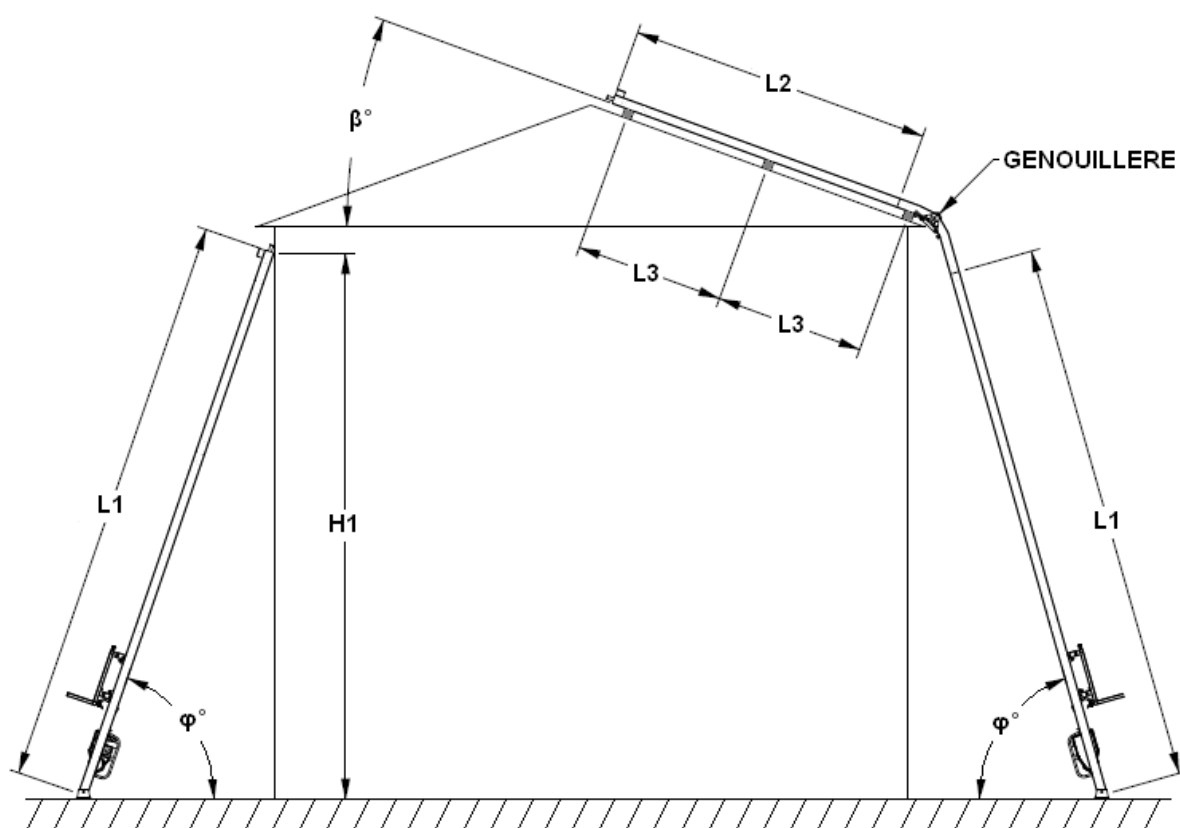
| $\varphi^\circ \backslash H1$ | 2   | 4   | 6   | 8    | 10   | 12   | 14   | 15 |
|-------------------------------|-----|-----|-----|------|------|------|------|----|
| 90                            | 2   | 4   | 6   | 8    | 10   | 12   | 14   | 15 |
| 80                            | 2.5 | 4.5 | 6.5 | 8.5  | 10.5 | 12.5 | 14.5 |    |
| 70                            | 2.5 | 4.5 | 6.5 | 9    | 11   | 13   | 15   |    |
| 60                            | 2.5 | 5   | 7   | 9.5  | 12   | 14   |      |    |
| 50                            | 3   | 5.5 | 8   | 10.5 | 13.5 |      |      |    |
| 45                            | 3   | 6   | 8.5 | 11.5 | 14.5 |      |      |    |

Longueurs et hauteurs en mètres (m) - Angles en degrés ( $^\circ$ ) - Valeurs arrondies au  $\frac{1}{2}$  mètre supérieur

**L1 + genouillère + L2 = 15m MAXI**

**L3 = 2.50m MAXI**

**$\beta^\circ = 15^\circ$  MINI**



**Élément de départ fixé au sol et pièce retour attachée.  
Genouillère en appui sur le bâtiment et attachée (si utilisée).  
Étayage nécessaire selon la longueur et l'inclinaison de l'échelle.**

## INSTALLATION VERTICALE DU MONTE-MATERIAUX

UN MONTE-MATERIAUX EST DIT VERTICAL LORSQUE L'ANGLE QUE DECRIT L'ECHELLE AVEC LA VERTICALE EST INFERIEUR OU EGAL A 3°.

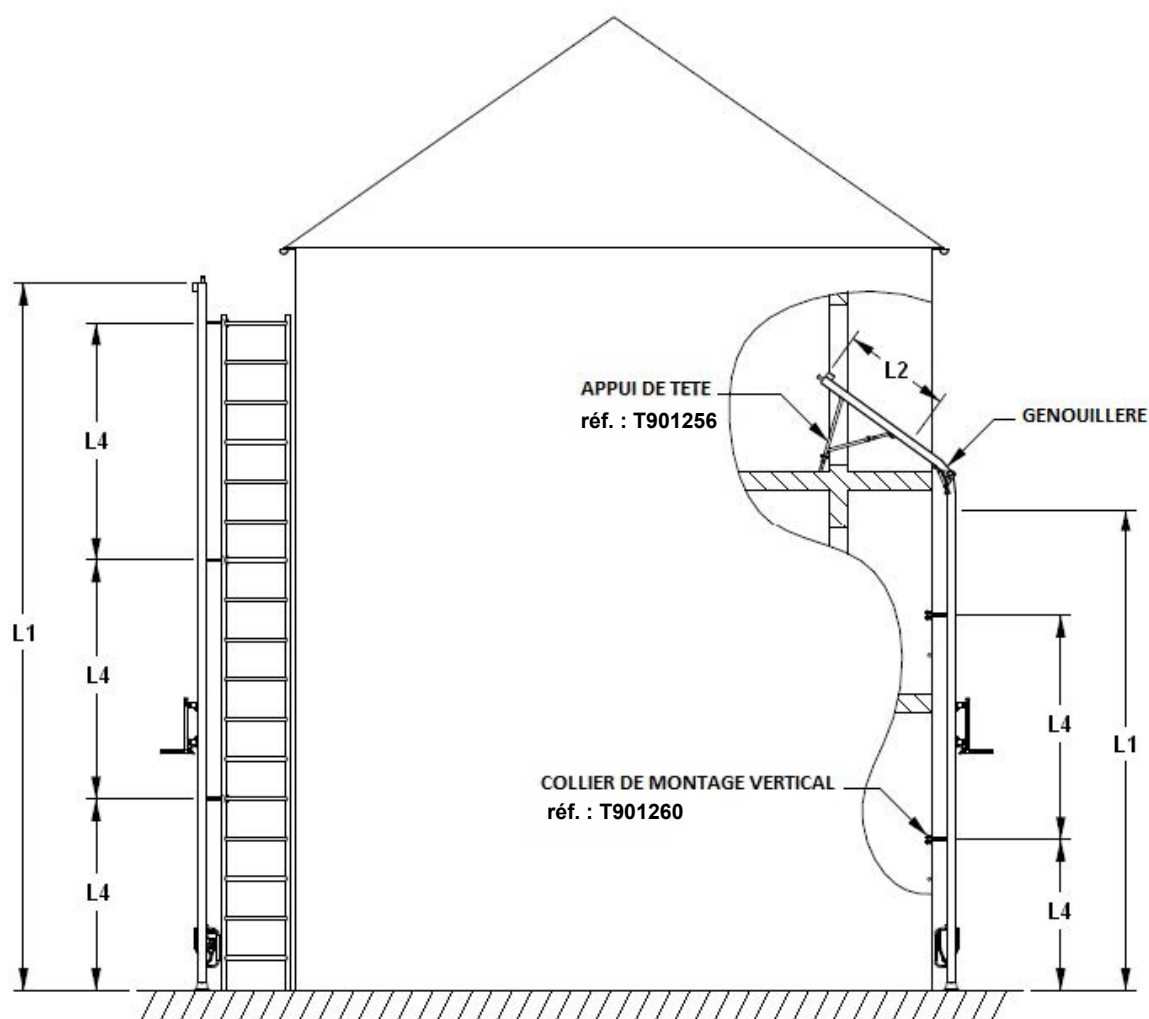
Le monte-matériaux peut également être installé et utilisé à la verticale, à l'aide des *colliers de montage vertical* réf. T901260 (disponibles en option).

Pour cela, la structure porteuse (échafaudage de pieds, garde-corps, ...) doit impérativement se composer de tubes horizontaux  $\varnothing 40-49$ , distant entre eux de 4,00m maximum.

Utilisez les colliers de montage par paire, et à chaque étage.

Respectez impérativement une distance maximale de 4,00m entre deux niveaux (L4).

|                       | monte-matériaux 150 kg |
|-----------------------|------------------------|
| L1                    | 15m MAXI               |
| L1 + genouillère + L2 | 15m MAXI               |
| L4                    | 4m MAXI                |



**L'ÉCHAFAUDAGE DOIT ÊTRE ATTACHÉ EN CONSÉQUENCE À L'ÉDIFICE ET ÊTRE CAPABLE DE RÉSISSER AUX CHARGES QUI LUI SERONT APPLIQUÉES.**

**POUR LE DEMONTAGE, OPERATIONS INVERSES DU MONTAGE.**

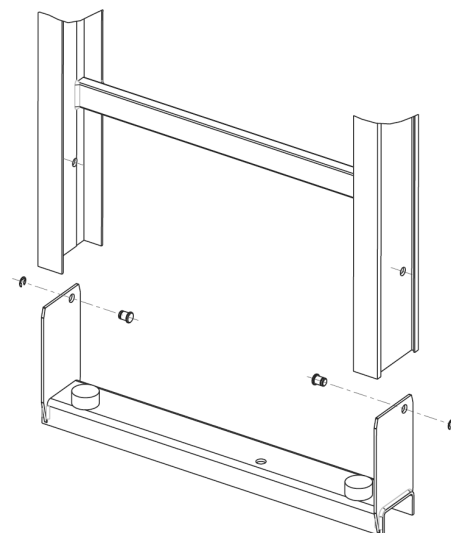
**VEILLEZ AU BON ENROULEMENT DU CABLE SUR LE TAMBOUR,  
EN LE MAINTENANT TOUJOURS EN TENSION.**

### **03 - PREPARATION DE L'ELEMENT DE DEPART**

PREMIERE MISE EN SERVICE :

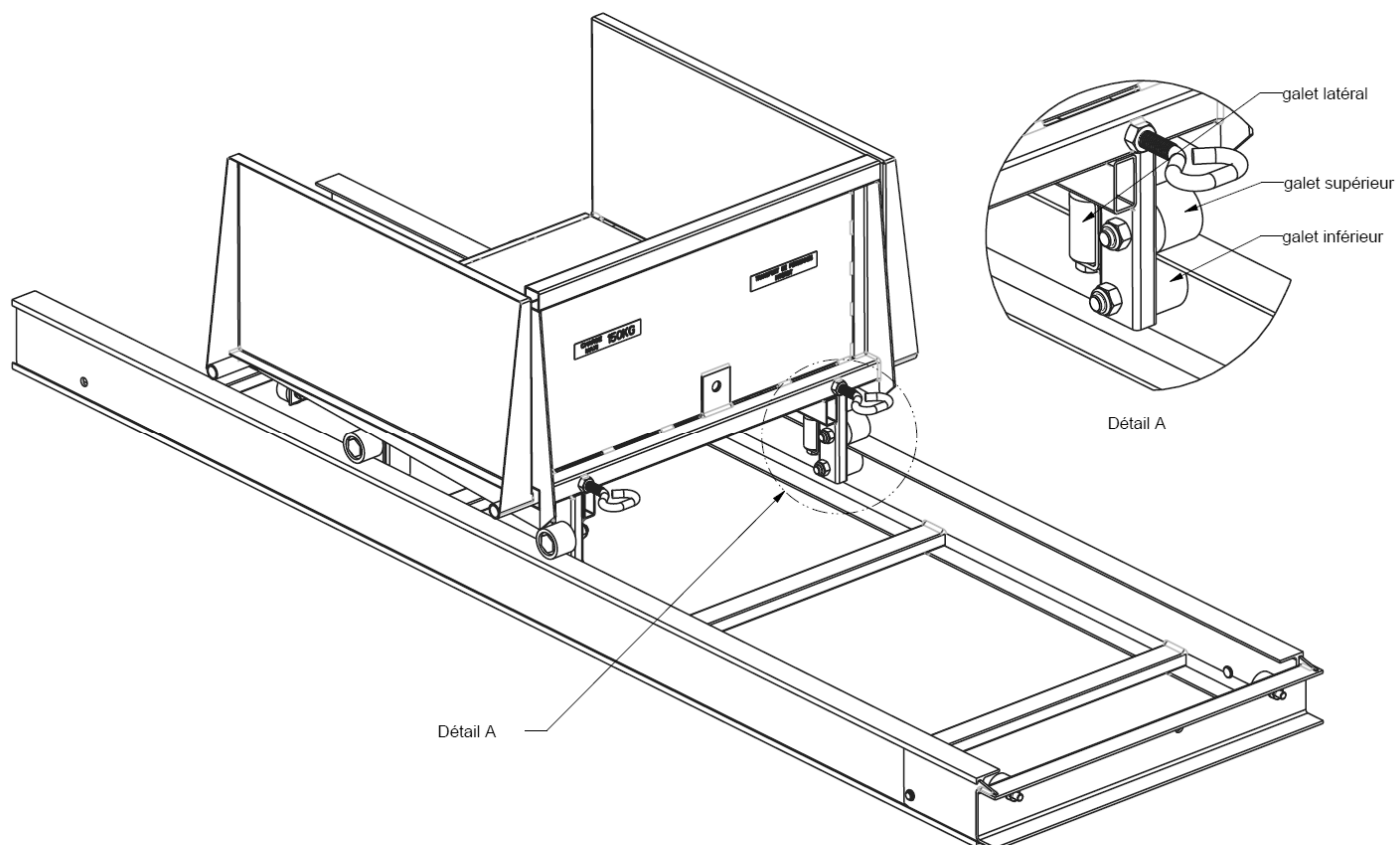
Avant la première utilisation, assemblez la pièce basse en partie inférieure de l'élément de départ. Pour cela, insérez les supports de la pièce basse dans les profilés latéraux. Faites coïncider les points de fixation des supports et de l'élément de départ, et verrouillez-les à l'aide de la visserie fournie : axes d'assemblage à l'intérieur des profilés, anneaux truarc (ou circlips) à l'extérieur. Les anneaux truarc se montent aisément à l'aide d'une pince multiprise.

***Nota : les axes doivent être positionnés à l'intérieur pour faciliter le passage du chariot.***



MISE EN PLACE DU CHARIOT MOBILE :

Placez l'élément de départ au sol. Enfilez le chariot sur l'élément de départ par l'extrémité supérieure de celui-ci, en maintenant le dispositif parachute en position haute. Veillez à respecter le bon emplacement des galets sur l'échelle (voir détail A). Relâchez le dispositif parachute.



## 04 - MONTAGE DES ELEMENTS D'ECHELLE

### PREMIERE MISE EN SERVICE :

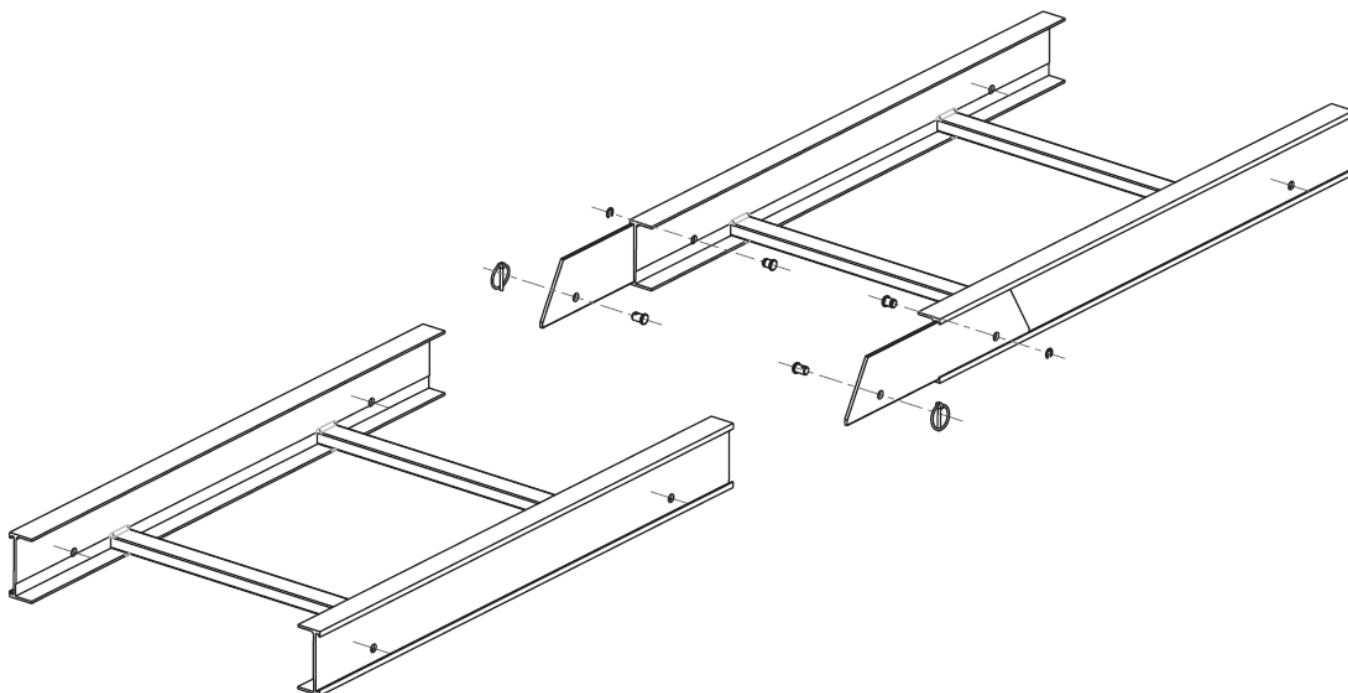
Avant la première utilisation, assemblez les éclisses d'assemblage à l'une des extrémités des éléments d'échelle. Pour cela, insérez les éclisses d'assemblage dans les profilés latéraux, en respectant leur sens de montage (*schéma ci-dessous*). Faites coïncider les points de fixation des éclisses d'assemblage et des éléments d'échelle, et verrouillez-les à l'aide de la visserie fournie : axes d'assemblage à l'intérieur des profilés, anneaux truarc (ou circlips) à l'extérieur. Les anneaux truarc se montent aisément à l'aide d'une pince multiprise

**Nota : les axes doivent être positionnés à l'intérieur pour faciliter le passage du chariot.**

### ASSEMBLAGE DES ELEMENTS D'ECHELLE :

Assemblez les éléments d'échelle les uns aux autres. Chaque élément est équipé d'une extrémité libre (partie supérieure) et d'une extrémité équipée d'éclisses (partie inférieure). Le profilé latéral des éléments d'échelle est conçu pour recevoir les éclisses. Emboîtez les éléments les uns dans les autres en respectant impérativement le bon emplacement des éclisses dans les profilés. Verrouillez les éléments entre eux par l'intermédiaire de la visserie fournie : axes d'assemblage à l'intérieur des profilés, goupille clips de sécurité à l'extérieur.

**Nota : les axes doivent être positionnés à l'intérieur pour faciliter le passage du chariot.**  
**Pour faciliter l'emboîtement, conservez les éclisses en bon état et graissez-les.**



|                                                                                     |                                                                                     |                                                                                      |                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |  |
| Axe d'assemblage clips<br>Réf. T901148                                              | Goupille clips ø 4,5 mm<br>Réf. T900020                                             | Axe d'assemblage circlips<br>Réf. T901135                                            | Anneau truarc ø 10 mm<br>Réf. T901136                                                 |

## **05 - MONTAGE DE LA GENOUILLERE**

Assemblez la genouillère en suivant la même procédure que pour le montage des éléments d'échelle. Verrouillez-la par l'intermédiaire de la visserie fournie : axes d'assemblage à l'intérieur des profilés, goupille clips de sécurité à l'extérieur.

**Nota :** les axes doivent être positionnés à l'intérieur pour faciliter le passage du chariot. Pour faciliter l'emboîtement, conservez les éclisses en bon état et graissez-les régulièrement.

La genouillère est équipée de deux rouleaux : un à droite (en se plaçant dans le sens de la montée du dispositif porte-charge), pour le passage *aller* du câble de levage (du treuil vers la pièce retour) et un au centre, pour le passage *retour* du câble de levage (de la pièce retour vers le chariot).

Desserrez légèrement les écrous à anse des articulations de la genouillère, afin de donner à celle-ci l'inclinaison souhaitée, puis resserrez-les.

### **IMPORTANT :**

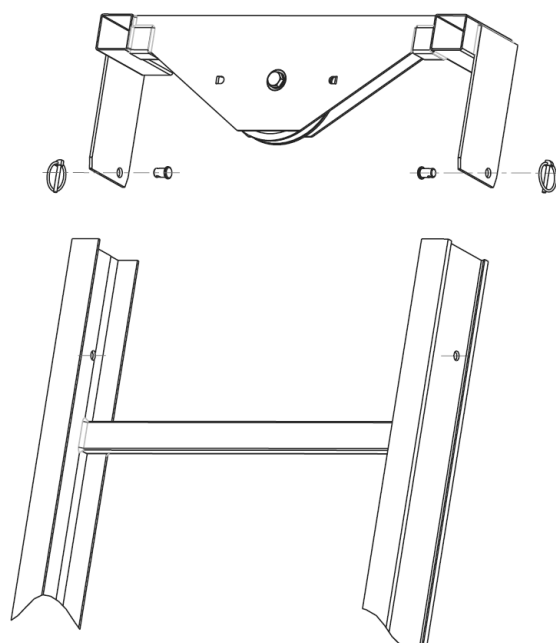
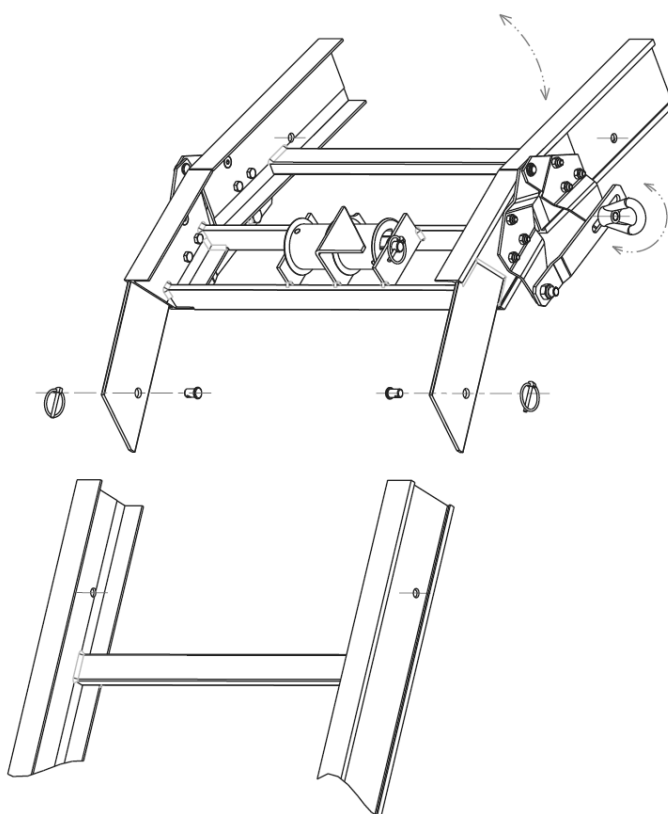
**Lors de la mise en place des éléments d'échelle sur le rampant de toit, une inclinaison minimale de 15° doit être respectée par rapport à l'horizontale. Dans le cas contraire, l'inertie du chariot sera trop faible pour le faire redescendre par son propre poids (à vide).**

**La genouillère doit toujours être en appui sur le bâtiment et attachée.**

## **06 - MONTAGE DE LA PIECE RETOUR**

Assemblez la pièce retour en suivant la même procédure que pour le montage des éléments d'échelle. Verrouillez-la par l'intermédiaire de la visserie fournie : axes d'assemblage à l'intérieur des profilés, goupille clips de sécurité à l'extérieur.

**Nota :** les axes doivent être positionnés à l'intérieur pour faciliter le passage du chariot. Pour faciliter l'emboîtement, conservez les éclisses en bon état et graissez-les régulièrement.



## **07 - MONTAGE DES FINS DE COURSE MOBILES**



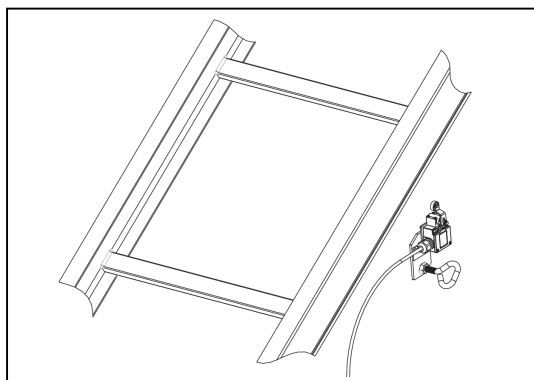
**Les contacteurs de fins de course doivent obligatoirement être utilisés.**

Ces derniers peuvent-être positionnés facilement à la hauteur désirée.

En règle générale, le fin de course bas est positionné de telle manière que le dispositif porte-charge soit stoppé avant d'entrer en contact avec la pièce basse ou avec le sol. Le fin de course haut peut-être positionné en amont de la pièce retour, pour une course complète, ou à une hauteur quelconque, par exemple pour desservir un niveau intermédiaire.

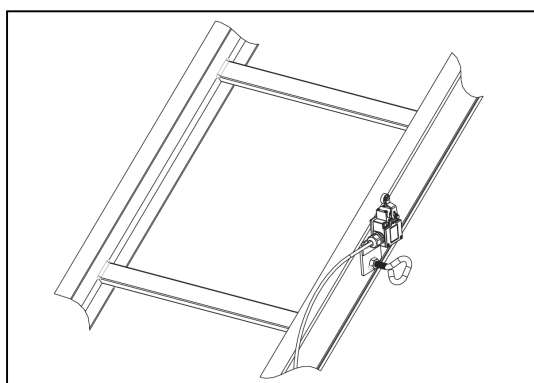
L'assemblage se réalise sur le profilé droit des éléments d'échelle. Présentez le support face au profilé, à la hauteur désirée, puis insérez-le. Pivotez ensuite le support parallèlement au profilé, en veillant à ce qu'il soit bien engagé dans les rainures du profilé. Serrez la vis à œil afin d'assurer le maintien de l'ensemble sur l'élément d'échelle.

Déroulez le câble d'alimentation du contacteur en direction du treuil. Faites descendre le câble d'alimentation du fin de course haut le long de l'échelle du monte-matériaux, en veillant particulièrement à ce qu'il ne se retrouve pas sur la face de circulation du chariot mobile.



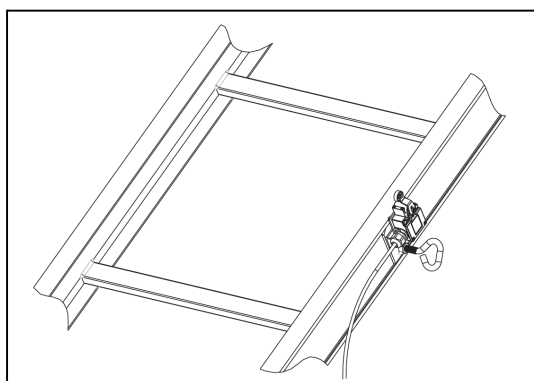
### **ETAPE 1 :**

Présentez le support de fin de course face au profilé droit de l'élément d'échelle.



### **ETAPE 2 :**

Insérez le support de fin de course sur le profilé droit de l'élément d'échelle.



### **ETAPE 3 :**

Basculez le support de fin de course afin de le mettre en position, ajustez sa position en tenant compte de l'inertie du chariot mobile, puis serrez la vis à œil pour assurer son maintien.

Déroulez le câble d'alimentation du contacteur.

## **08 - MONTAGE DU TREUIL (BLOC MOTEUR)**

Le treuil se met en place à l'arrière de l'élément de départ.

Posez la traverse inférieure du châssis sur l'échelon inférieur de l'élément de départ puis relevez le treuil afin de le positionner contre l'élément de départ.

Verrouillez le treuil sur l'élément de départ en positionnant la bride de fixation sur l'échelon supérieur et en la serrant à l'aide de l'écrou à anse.

*Pendant ces opérations, veillez particulièrement à ne pas endommager les câbles électriques.*

*La bride de fixation permet également d'éviter tout contact entre le bras parachute et le treuil, sous peine de dommages.*



Dans cette configuration (*treuil en position basse*) la longueur maximale d'échelle est de 15 m.

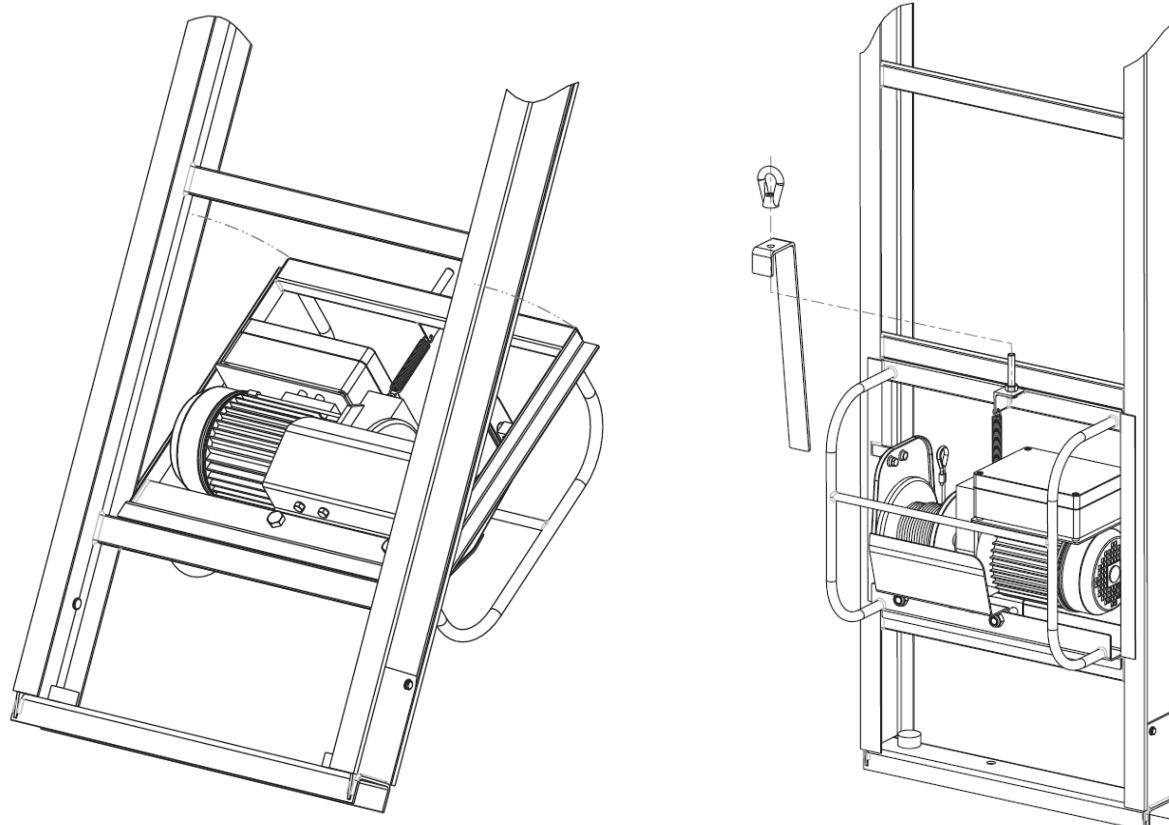
Il est également possible de positionner le treuil ailleurs sur les éléments d'échelle.

Dans ce cas, afin de ne pas endommager prématurément votre câble de levage, respectez toujours une distance minimale de 2 mètres entre le treuil et la poulie de renvoi de la pièce retour (soit 20 x la longueur du tambour).

Conservez toujours un minimum de 2 tours morts de câble sur le tambour du treuil, lorsque le chariot mobile est immobilisé au point bas.

Les fins de course haut et bas doivent obligatoirement être installés et fonctionnels.

Dans un cas extrême (*treuil en position haute*) la longueur maximale d'échelle est de 27 m.



## **09 - BRANCHEMENTS ELECTRIQUES**

### Alimentation :

Le treuil nécessite une alimentation en 230 V monophasé. La section des fils préconisée est de 3x1,5 mm<sup>2</sup> pour une longueur de câble inférieure à 10 mètres, 3x2,5 mm<sup>2</sup> pour une longueur de câble de 10 à 25 mètres et 3x6 mm<sup>2</sup> pour une longueur supérieure à 25 mètres. Dans le cas d'une utilisation d'un enrouleur de câble, celui-ci devra entièrement être déroulé. La longueur du câble d'alimentation la plus courte possible est recommandée. Le treuil ne donnera toute sa puissance que si son moteur est bien alimenté, par une section de câble bien appropriée.

Pour un fonctionnement à partir d'un groupe électrogène, une puissance apparente de 4KVA minimum est recommandée.

### Commande :

La boîte à boutons est alimentée en 24 V. La longueur du câble est de 3 mètres.

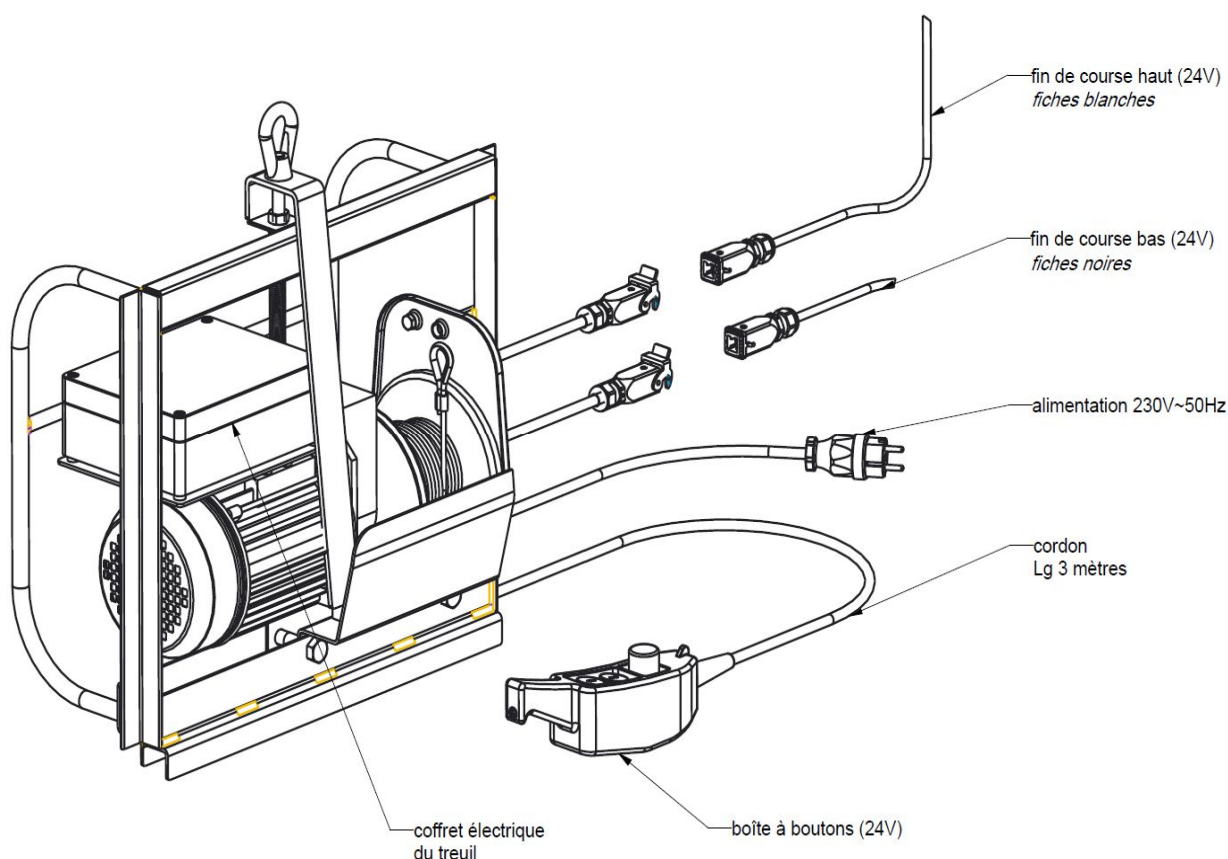
Sur ce modèle, la boîte à boutons n'est pas débrochable. Aucun branchement à effectuer.

### Fin de course haut : **le contacteur doit obligatoirement être positionné le long de l'échelle.**

Après avoir fait descendre le câble d'alimentation le long du monte-matériaux, raccordez le connecteur à celui présent derrière le treuil. *Connecteurs de couleur blanche (ou grise claire).*

### Fin de course bas : **le contacteur doit obligatoirement être positionné le long de l'échelle.**

Raccordez le connecteur à celui présent derrière le treuil. *Connecteurs de couleur noire.*



### **ATTENTION**

**Toute installation doit impérativement comporter en amont un disjoncteur différentiel à courant de défaut 30mA.**

## **10 - MISE EN PLACE DU CÂBLE DE LEVAGE**

La mise en place du câble de levage n'est possible que si l'installation complète du monte-matériaux ainsi que les branchements électriques sont réalisés.

Déroulez le câble de levage du tambour, d'une longueur équivalente à celle de l'échelle, en actionnant le bouton « DESCENTE » de la boîte à boutons et en tirant sur le cosse-cœur d'extrémité de câble. Effectuez cette opération à deux personnes ; une qui manipule la boîte à boutons, l'autre qui déroule le câble.



**Lors de cette opération, il faut faire très attention afin de ne pas appuyer malencontreusement sur le bouton « MONTEE » de la boîte à boutons car le câble s'enroulerait alors sur le tambour, risquant ainsi d'entraîner la main de la personne tenant l'extrémité de câble à l'intérieur.**

Afin d'amener le câble de levage jusqu'à la pièce haute, utilisez une cordelette, attachée au cosse-cœur d'extrémité de câble, en agissant depuis le haut du chantier, et en prenant les mesures de sécurités adéquates, à savoir l'installation de garde-corps périphériques ou l'utilisation de systèmes anti-chute (harnais de sécurité).

Faites passer le câble de levage entre le chariot et les échelons des éléments d'échelle, puis sur le rouleau de droite de la genouillère (si utilisée), puis sur la poulie de la pièce retour, en respectant impérativement le sens de montage (entrée à droite, sortie à gauche). Redescendre le câble de levage vers le bas du monte-matériaux, en le passant par le rouleau de gauche de la genouillère (si utilisée), puis sous le chariot.

Il n'est pas nécessaire de démonter les rouleaux ou la poulie pour mettre en place le câble. Cependant, il faut être très prudent afin de ne pas se coincer, écraser ou couper les doigts.

Effectuez ensuite le raccordement du câble de levage sur le chariot. Pour cela, prenez le cosse-cœur d'extrémité du câble et passez-le sous le chariot, puis fixez-le au dispositif parachute (A) au moyen de l'axe d'attelage (B).

Verrouillez l'axe (B) au moyen de la goupille (C).

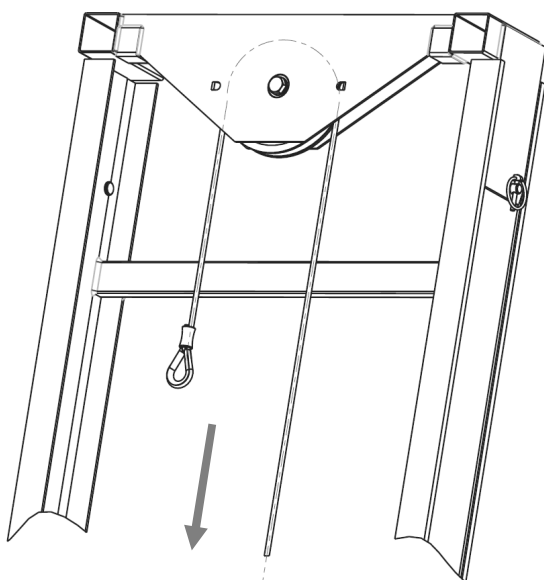
Tendre le câble de levage en descendant manuellement le chariot, ou en enroulant le surplus sur le tambour. Pour cela, actionner le bouton « MONTEE » de la boîte à boutons.



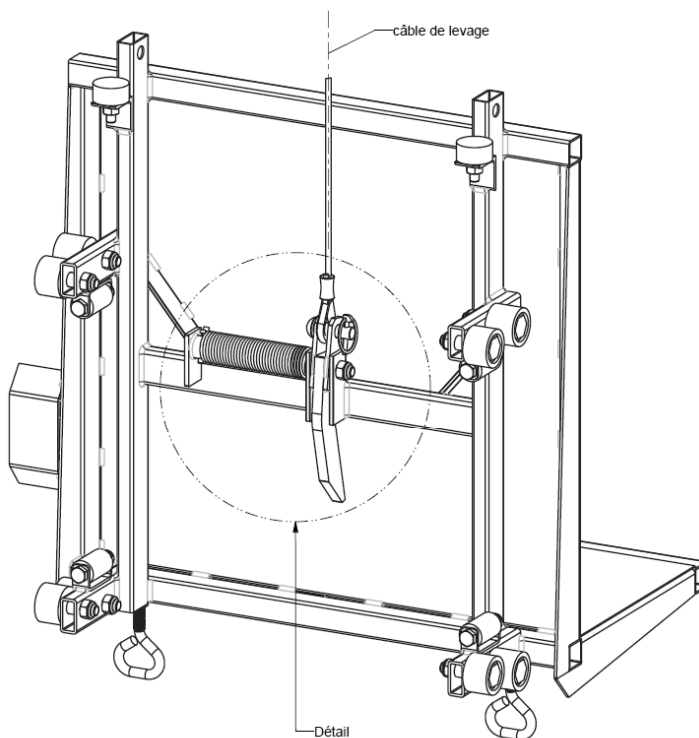
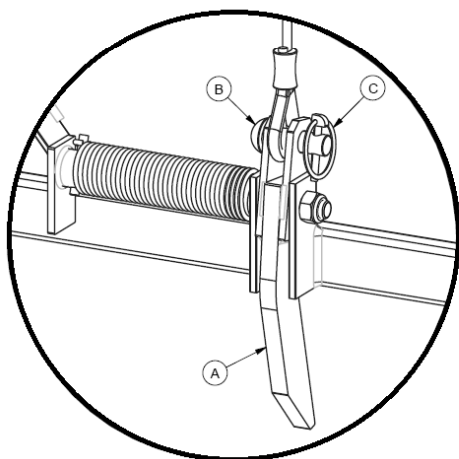
**Dans tous les cas, la personne qui manipule, déroule ou enroule le câble de levage doit obligatoirement porter des gants de sécurité durant toutes les opérations.**



**Par ailleurs, nous rappelons qu'il est strictement interdit d'accéder et de grimper sur les éléments d'échelle ainsi que sur les dispositifs porte-charge (chariot, benne, support, ...), même pendant la phase de mise en place du câble de levage.**



Passage du câble dans la poulie de renvoi



Fixation du câble sur le chariot mobile

## 11 - MONTAGE DES CÔTES DE CAISSE

Les côtés sont amovibles ce qui permet de faciliter les opérations de chargement et / ou de déchargement de la caisse à matériaux.

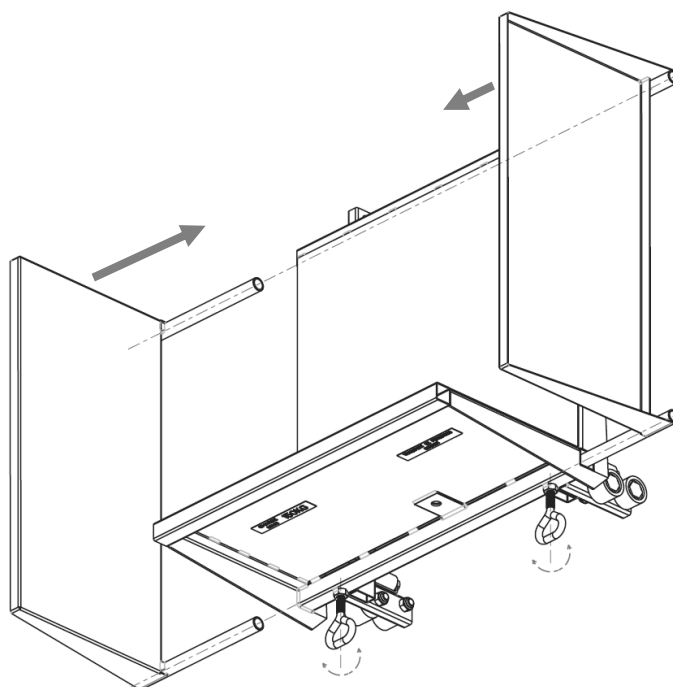
### Mise en place :

Insérez les deux côtés dans la caisse et verrouillez-les en serrant les vis à œil.

### IMPORTANT :

Pendant les phases de déplacement, la présence des côtés de caisse est fortement recommandée.

Aucune partie du chargement ne doit dépasser ou pouvoir tomber du dispositif porte-charge.



## **12 - VERIFICATIONS ET ESSAIS DE MISE EN SERVICE**

Vérifiez que, depuis le poste de commande, la visibilité de la course du dispositif porte-charge (chariot, benne, support, ...) soit complète. Dans de mauvaises conditions, un éclairage adéquat du chantier doit être assuré pour éclairer le monte-matériaux sur toute sa hauteur.

Vérifiez que les parties inférieure et supérieure de l'échelle du monte-matériaux, ainsi que la genouillère (si utilisée), sont correctement attachées à la structure de soutien.

Vérifiez également que tous les éléments sont correctement assemblés, verrouillés et que tous les serrages sont réalisés (notamment le serrage de l'articulation de genouillère).

Vérifiez l'absence de zone dangereuse autour du monte-matériaux (lignes électriques, ...).

Vérifiez l'état et le bon enroulement du câble de levage sur le tambour du treuil. En cas de désordre du câble de levage sur le tambour (mauvais enroulement, brins qui se croisent, ...) déroulez entièrement le câble et enroulez-le à nouveau correctement.

Nous rappelons qu'un mauvais enroulement du câble de levage sur le tambour du treuil peut entraîner une usure prématurée de celui-ci.

Vérifiez que le passage du câble sur l'ensemble des poulies est correctement réalisé, et que l'accrochage du cosse-cœur d'extrémité de câble est bien attaché au dispositif de la sécurité parachute du chariot, et verrouillé.

Testez manuellement le bon fonctionnement de la sécurité parachute du chariot. Pour cela, soulevez le chariot et relâchez le brusquement. La sécurité parachute doit s'enclencher, le bras doit se redresser et venir s'accrocher sur un échelon.

Procédez aux essais à vide. Vérifiez tout d'abord que les branchements électriques sont bien réalisés. Déverrouillez le bouton « ARRET D'URGENCE » de la commande, en le tournant d'1/4 de tour.

Vérifiez le bon fonctionnement du frein. Appuyez sur le bouton « MONTEE » de la commande puis relâchez-le. Le chariot doit s'immobiliser.

Vérifiez le bon fonctionnement du fin de course haut. Pour cela, appuyez sur le bouton « MONTEE » de la commande et faites monter le chariot jusqu'au fin de course haut. Celui-ci doit interrompre la course du chariot, dès lors que le contact est établi.

Vérifiez le bon fonctionnement du fin de course bas. Pour cela, appuyez sur le bouton « DESCENTE » de la commande et faites descendre le chariot jusqu'au fin de course bas. Celui-ci doit interrompre la course du chariot, dès lors que le contact est établi.

Vérifiez la capacité de chargement autorisée. Pour cela, se reporter à l'abaque de la présente notice, ou à la plaque présente sur l'élément de départ du monte-matériaux. Celle-ci est équipée d'une flèche, mobile, qui détermine l'angle d'inclinaison selon l'installation réalisée. Selon l'inclinaison et la longueur des éléments de guidage du monte-matériaux, déterminez l'étaiyage nécessaire et la capacité de chargement autorisée. Cette dernière doit impérativement être communiquée à l'ensemble des opérateurs. De plus, nous vous recommandons l'ajout d'une inscription sur le dispositif porte-charge pour la durée du chantier (dans le cas où la capacité de charge est inférieure à la capacité nominale).

Procédez ensuite à un essai en charge.

## 07

# FONCTIONNEMENT

Le monte-matériaux ne doit être utilisé que par des personnes compétentes, habilitées et ayant pris connaissance de la notice d'instructions.

Nul, s'il a moins de 18 ans, ne pourra être chargé de conduire un monte-matériaux ou de donner des signaux (art. D4153-36 du Code du Travail).

Les consignes de sécurité présentées dans la notice d'instructions ainsi que les règles générales de sécurité doivent être appliquées, notamment celles liées à l'utilisation des appareils de levage.

Toutes les opérations de montages, de vérifications et d'essais avant la mise en service doivent être effectuées en conformité avec la présente notice.

TELIP décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'installation ou à l'utilisation du matériel non prévues dans la présente notice, ainsi que les conséquences de démontage, modification ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances, sans son accord écrit.

Les charges placées sur le dispositif ne doivent jamais dépasser la valeur autorisée.

Il est strictement interdit de placer des matériaux en vrac sur le dispositif, si celui-ci n'est pas pourvu de retenues périphériques, à moins que ceux-ci soient solidement engerbés sur palette et attachés.

Les charges mobiles doivent être calées ou solidement attachées afin de s'opposer à tout déplacement durant l'utilisation du monte-matériaux.

Les charges cylindriques (fûts, bidons, tonneaux, ...) doivent être placées debout et solidement attachés si nécessaire. Aucune partie du chargement ne doit pouvoir tomber.

Aucune partie du chargement ne doit dépasser du dispositif porte-charge.

Le monte-matériaux doit être commandé depuis le sol, d'une position où la visibilité complète de la course du dispositif porte-charge (chariot, benne, support, ...) et l'intérieur de la clôture de base est possible.

Lors d'une utilisation dans de mauvaises conditions d'éclairage, un éclairage adéquat du chantier doit être assuré pour éclairer le monte-matériaux sur toute sa hauteur.

De même, il est fortement recommandé d'assurer la propreté du lieu de travail autour de l'installation.

Le treuil est commandé par l'intermédiaire d'une boîte à boutons, alimentée en basse tension (*se référer à la présente notice*). Les trois boutons suivants sont présents :

- « MONTEE »
- « DESCENTE »
- « ARRET D'URGENCE »

Le câble de la boîte à boutons mesure 3 mètres.

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de rallonger ou de raccourcir ce câble.

**08**

## **ACCESSOIRES (options)**

### **ÉLÉMENTS D'ECHELLES COMPLÉMENTAIRES**

Référence T901250

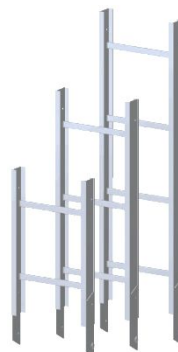
Elément intermédiaire de 1,00 m

Référence T901251

Elément intermédiaire de 1,50 m

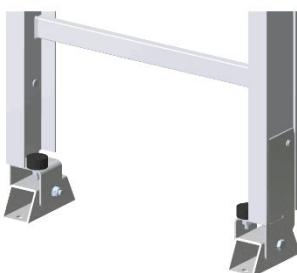
Référence T901144

Elément intermédiaire de 2,00 m



### **JEU DE PIEDS ARTICULÉS**

Référence T901275



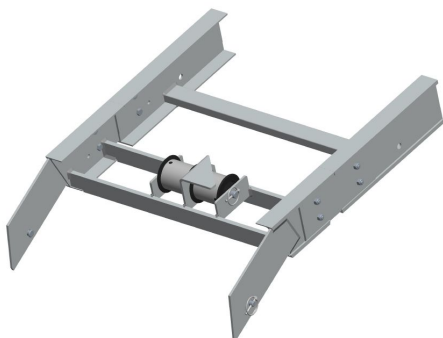
### **CHASSIS DE BASE SUR ROUES**

Référence T901283



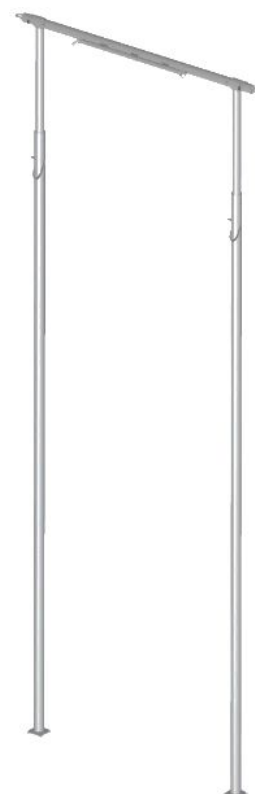
### **RALLONGE DE GENOUILLÈRE**

Référence T901305



### **ÉTAI DOUBLE 3 à 5 m**

Référence T300834



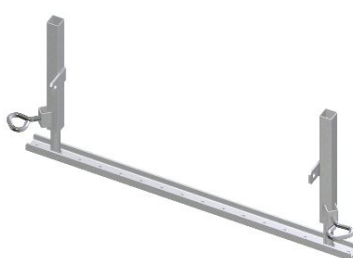
### **APPUI DE TÊTE** 0,90 m à 1,50 m

Référence T901256



### **APPUI DE GENOUILLÈRE** 0,15 m à 0,40 m

Référence T901255



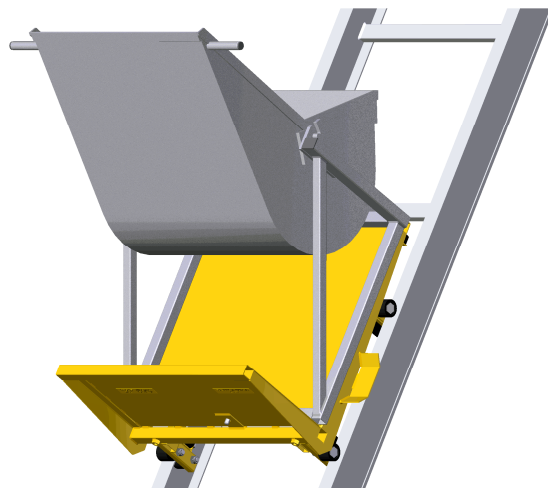
## COLLIER DE MONTAGE VERTICAL POUR ÉCHAFAUDAGE

Référence T901260



## BENNE BASCULANTE REVERSIBLE 60 L

Référence T901254



Montage de la benne basculante réversible 60 L

## SUPPORT LITEAUX

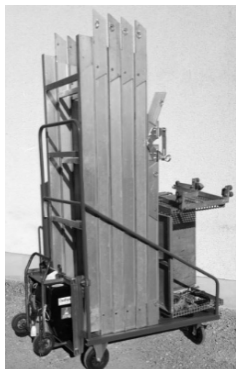
Référence T901285



Montage du support liteaux

## CHARIOT DERANGEMENT

Référence T300751



Consulter la  
notice d'instructions

**Pour les instructions de montage  
et les consignes d'utilisation,  
se référer à la notice consacrée  
aux accessoires**

## 09

## ENTRETIEN - MAINTENANCE

Les opérations d'entretien ne doivent être entreprises que lorsque le monte-matériaux est à l'arrêt et après avoir pris des dispositions de condamnation de la commande.

Si on doit procéder à un travail d'entretien à un niveau se trouvant sous le chariot, il est obligatoire avant de débiter les opérations de prendre des dispositions, par exemple en plaçant des entraves sur les éléments de guidages, afin d'interdire toute descente du chariot.

Il est interdit d'entreprendre des travaux d'entretien ou de maintenance sur les organes électriques sans que leur alimentation ait été coupée.

Après toute opération d'entretien ou de maintenance, il est obligatoire de procéder à des essais, à vide, afin de s'assurer du bon fonctionnement du monte-matériaux.

Le monte-matériaux MINITOUT 150 kg a été conçu pour un entretien minimum.

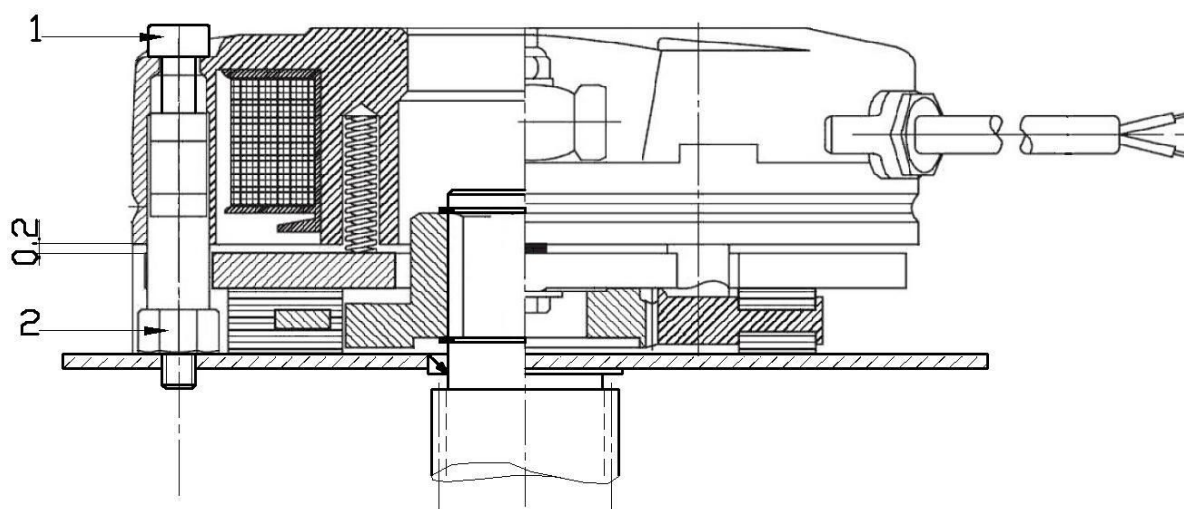
Régulièrement, inspectez le treuil et vérifiez :

- le bon état des connexions électriques
- la fixation du câble sur le tambour
- l'aspect extérieur du treuil

Enlevez le gros de la saleté du treuil, et stockez-le dans un endroit sec.

En cas d'intervention sur le réducteur, l'appoint de graisse sera effectué par de la graisse du type EXXON Beacon EP2.

Périodiquement, dépoussiérez le frein et réglez l'entrefer dès que celui-ci dépasse 0,3mm. Pour cela, utilisez une cale de 0,2mm d'épaisseur et agissez sur les vis 1 et écrous 2 :



Vérifiez quotidiennement l'état du câble de levage, son extrémité ainsi que son enroulement sur le tambour. Si l'enroulement n'est pas satisfaisant, déroulez entièrement le câble et enroulez-le de nouveau. Le câble doit impérativement être remplacé s'il présente la moindre anomalie (écrasements, ruptures de brins, ...).

Vérifiez quotidiennement le bon état et le cas échéant le bon fonctionnement :

- des échelles, notamment les soudures des échelons
- de la genouillère, notamment les rouleaux guide-câble
- des galets de guidage du chariot
- du système parachute du chariot
- de la poulie de la pièce retour
- des câbles et des connexions électriques.

Nettoyez. Graissez, si besoin.

Vérifiez régulièrement l'état général de tous les éléments, notamment la propreté, le graissage, le bon état des soudures, ... De façon générale, nous recommandons de maintenir dans un parfait état de propreté l'ensemble du monte-matériaux, et de manipuler les éléments avec précautions.

Toute pièce présentant une anomalie doit être mise hors service et remplacée par une pièce d'origine.

TELIP décline toute responsabilité pour les conséquences dues au démontage, modification ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances, sans son accord écrit.

Le chef d'établissement est responsable de l'application de la réglementation en vigueur. Chaque monte-matériaux doit faire l'objet d'une vérification et d'épreuves réglementaires avant sa mise en service, de même en cas de transformation ou de réparations importantes.

Le chef d'établissement doit établir et tenir à jour un carnet de maintenance (Art. R233-12 du Code du Travail), conformément à l'arrêté du 02 mars 2004, relatif au carnet de maintenance des appareils de levage.

Des vérifications générales périodiques doivent être réalisées, en fonction de la réglementation nationale applicable à l'utilisation des appareils de levage. En France, arrêté du 1<sup>er</sup> Mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage. Vérification lors de la mise en service, remise en service et vérifications générales périodiques tous les 6 mois.

Le chef d'établissement doit établir et tenir à jour un registre de sécurité (Art. R233-1 du Code du Travail).

**10****DEPANNAGES**

Si vous avez suivi les instructions de montage et d'utilisation, les incidents pouvant survenir doivent être mineurs.

Les conseils suivants vous permettront de vous dépanner rapidement.

| CAUSES                                                                                | QUE FAIRE ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le treuil ne démarre pas                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifiez l'alimentation électrique</li> <li>- Vérifiez le bouton d'arrêt d'urgence</li> <li>- Vérifiez le raccordement des fins de course</li> <li>- Vérifiez que les contacts des fins de course ne soient pas actionnés, tout comme celui de l'arrêt d'urgence</li> <li>- Vérifiez les fusibles dans le coffret électrique du treuil</li> </ul> |
| Le treuil fonctionne mais ne donne pas sa pleine puissance                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifiez le poids réel de la charge</li> <li>- Vérifiez la section du câble d'alimentation</li> <li>- Mauvais fonctionnement du frein. Vérifiez son ouverture lorsque l'on appuie sur un bouton de commande.</li> </ul> <p>S'il ne s'ouvre pas, vérifiez électriquement le frein, le redresseur, le transformateur et réglez l'entrefer</p>       |
| Echauffement anormal du moteur ou déclenchement fréquent du disjoncteur ou du fusible | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le treuil travaille en surcharge</li> <li>- Vérifiez le poids réel de la charge</li> <li>- Mêmes remèdes que précédemment</li> </ul>                                                                                                                                                                                                              |
| Le fin de course haut ne fonctionne pas                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifiez sa présence sur l'échelle et son raccordement</li> <li>- Vérifiez qu'il ne présente pas d'anomalie mécanique ou électrique (auquel cas il faudrait le changer)</li> </ul>                                                                                                                                                                |
| Le fin de course bas ne fonctionne pas                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifiez sa présence sur l'échelle et son raccordement</li> <li>- Vérifiez qu'il ne présente pas d'anomalie mécanique ou électrique (auquel cas il faudrait le changer)</li> </ul>                                                                                                                                                                |
| Le système parachute du chariot ne fonctionne pas                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifiez le bon emplacement du câble de levage</li> <li>- Vérifiez la présence et l'état du ressort de rappel</li> <li>- Vérifiez la présence et l'état du bras parachute</li> <li>- Réglez et/ou graissez la liaison chariot / parachute</li> </ul>                                                                                              |

# Déclaration de conformité

Selon l'annexe II A de la directive « Machines » (2006/42/CE)



Par la présente, nous

**TELIP**

**Z. I. La Bougeoire  
2, rue Andrée Reigner  
35 130 La Guerche de Bretagne  
France**

Déclarons que le produit

**Monte-matériaux emboîtable**

Type(s)

**MINITOUT 150 kg**

Référence(s)

901 127

Numéro de série

.....

Satisfait à l'ensemble des dispositions suivantes

**Directive 2006/42/CE (Machines)**

**Directive 2006/95/CE (Basse tension)**

**Directive 2004/108/CE (C.E.M.)**

Les parties pertinentes des normes harmonisées suivantes ont été utilisées

**NF EN 12158-2**

*Le produit susmentionné correspond au type ayant fait l'objet de l'évaluation de la conformité indiquée.*

La documentation technique pertinente est constituée conformément à l'annexe VII-A.

Nous nous engageons à transmettre, à la suite d'une demande dûment motivée des autorités nationales, les informations pertinentes concernant le monte-matériaux (machine).

Cet engagement ne pourra nullement porter préjudice à nos droits de propriété intellectuelle concernant cet appareil ou un appareil de même gamme.

La validité de cette déclaration cessera en cas de modification ou élément ajouté n'ayant pas bénéficié précédemment de notre accord.

De plus, la validité de cette déclaration cessera si l'utilisation de la machine n'est pas conforme aux instructions de la notice, et si elle n'est pas vérifiée régulièrement.

Fait à La Guerche de Bretagne, le .....

Laurent DUREL  
Directeur



# **TELIP**

**MANUTENTION ET LEVAGE**



**ALTRAD PLETTAC MEFRAN**  
**16 avenue de la Gardie**  
**34510 Florensac**  
**FRANCE**

**Tél. : 04 67 94 52 52**

**[www.altradplettacmefran.fr](http://www.altradplettacmefran.fr)**